

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Commission permanente du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie

L'ITINÉRANCE : Des visages multiples, des responsabilités partagées.

La commission tiendra une assemblée publique sur les interventions montréalaises en itinérance.

DATES le jeudi 10 avril 2008 à 19 h – présentation du projet
 le mardi 15 avril 2008 à 19 h – réception des mémoires
 le jeudi 22 mai 2008 à 17 h – adoption des recommandations

ENDROIT Salle du conseil de l'hôtel de ville - 275, rue Notre-Dame Est

TRANSPORT EN COMMUN

Métro Champ-de-Mars www.stm.info

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE AUDITIVE

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande MF de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires ou déposer un mémoire sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée, ou de communiquer avec la Direction du greffe. Les documents sont disponibles pour consultation à la Direction du greffe, aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, ainsi qu'à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/commissions.

Renseignements : Direction du greffe
 Division du soutien aux commissions et suivi
 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
 Montréal, QC, H2Y 1C6
 514-872-3770
 514-872-5655 (télécopieur)
 www.ville.montreal.qc.ca/commissions
 commissions@ville.montreal.qc.ca